



APPEL A CANDIDATURES

RECRUTEMENT D'UN(E) DIRECTEUR(TRICE) EXÉCUTIF(VE) DE LA CONFÉDÉRATION DU TOURISME DE MADAGASCAR
(CTM)

Poste basé à Antananarivo

Crédit IDA 78730

AMI N° C-485-PIC3/2026

Date de lancement : 06 février 2026

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la mise en œuvre du Projet de Transformation économique pour la croissance inclusive (PIC3). Une partie du crédit sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat de consultance en objet.
2. La mission a pour objectif global d'assurer une gestion institutionnelle, opérationnelle et financière efficace et durable de la Confédération du Tourisme de Madagascar, conformément à sa Feuille de route stratégique, tout en contribuant au renforcement du dialogue public–privé et à la structuration du secteur privé touristique et développer le secteur Tourisme-Hôtellerie-Restauration, proactivement au bénéfice des opérateurs, de l'emploi et du développement de la Nation.
3. Les termes de référence détaillés pour la mission peuvent être consultés sur le site www.pic.mg.
4. La Coordination Nationale du Projet PIC3 invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de recrutement de Consultant Individuel de la Banque Mondiale définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les Services de Consultants », 6ème édition (février 2025). Les trois (03) candidats jugés pertinents, après évaluation des dossiers, seront invités pour un entretien.
5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI », énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
6. Le consultant recherché doit répondre aux qualifications suivantes :
 - Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+5 minimum en tourisme, gestion, management, économie, administration publique ou domaine apparenté ;
 - Justifier d'au moins cinq (5) années d'expérience dans un poste de direction ou de coordination au sein d'une organisation de complexité comparable ;
 - Disposer d'une expérience confirmée en gestion institutionnelle et opérationnelle ;
 - Avoir une expérience avérée en planification et en gestion de projets financés par des partenaires techniques et financiers ;
 - Démontrer une capacité avérée à coordonner et à gérer les relations avec de multiples parties prenantes et partenaires ;
 - Présenter une expérience professionnelle dans le secteur du tourisme, constituant un atout ;
 - Excellente maîtrise du malagasy, français et de l'anglais
7. Les candidats intéressés doivent envoyer exclusivement par mail leur dossier de candidature, sous format PDF, composé d'une lettre de motivation, d'un CV détaillé avec les références professionnelles, d'une copie certifiée de diplôme le plus élevé ainsi que les attestations de travail au plus tard le **19 Février 2026** à minuit à l'adresse : procurement@pic.mg.
8. L'objet du mail d'envoi doit porter obligatoirement la mention suivante « AMI N° C-485-PIC3-2026 – Directeur Exécutif CTM ».

Le Projet décline la responsabilité de la non-considération des candidatures ne respectant pas cette disposition obligatoire.